



**SYNDICAT DES
MEDECINS
ANESTHESISTES-
REANIMATEURS
NON
UNIVERSITAIRES**

membre de la Confédération des
Praticiens Hospitaliers (CPH) , de la
Fédération de la Permanence de Soins
Hospitalière (FPSH) , de la Fédération
Européenne des Médecins Salariés (FEMS)

Communiqué de Presse (1 mai 2010)

Le SMARNU soutient le mouvement des infirmiers anesthésistes du 4 mai.

Nous rappelons le rôle essentiel en termes de qualité, de sécurité et d'efficacité de nos collaborateurs qui travaillent avec nous au sein du fonctionnement du bloc opératoire mais aussi dans diverses activités (prise en charge de la douleur, urgences, SMUR, réanimation).

Nous sommes solidaires de l'exigence de reconnaissance du niveau d'études des infirmiers anesthésistes et sommes soucieux de la préservation de leurs compétences spécifiques (actuellement deux années d'études pratiques et théoriques de spécialisation après trois années d'études de soins infirmiers).

Cependant le SMARNU demande à ce qu'il **ne soit pas fait l'amalgame entre « masterisation »** (reconnaissance à négocier du niveau d'étude des infirmiers anesthésistes) et **« pratiques avancées »** (souhait des autorités de permettre à de IADE de réaliser certains actes médicaux dans un but économique et de gestion de la pénurie de médecins anesthésistes générée par des politiques de santé successives irresponsables).

En effet les IADE ne peuvent en aucun cas se substituer aux médecins anesthésistes de manière autonome et systématique sur des actes techniques dont les risques et les complications potentielles relèveront d'une responsabilité et d'un suivi médical ou des actes (consultations ou visites pré-anesthésiques) relevant d'une compétence médicale. Substitution qui serait contraire au contrat moral engagé par le médecin avec le patient.

Nous rappelons que l'amélioration considérable de la sécurité anesthésique durant les dernières décennies résulte essentiellement de la médicalisation et la spécialisation de sa pratique.

Le Bureau du SMARNU